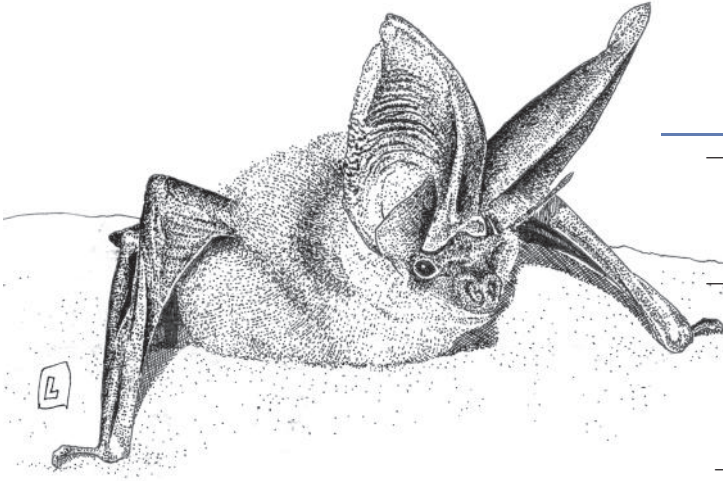


# Oreillard roux

# *Plecotus auritus*



L'Oreillard roux ne peut guère être confondu qu'avec son cousin l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) dont la distinction n'est pas toujours aisée. En léthargie, les oreillards replient leurs oreilles sous les avant-bras, ne laissant dépasser que leurs longs tragus.

L'Oreillard roux est considéré comme une espèce typique des milieux boisés d'essences et de structures très diverses (Stebbing, 1977 ; Swift, 1991 ; Entwistle *et al.*, 1996...) mais il semble également utiliser des zones plus ouvertes au-dessus des prairies et le long des haies (Motte & Libois, 2002). Il évolue d'un vol lent, principalement dans les feuillages où il glane ses proies. Les lépidoptères, et principalement les noctuelles, composent l'essentiel d'un régime alimentaire (Vaughan, 1997 pour revue) que complètent des diptères (muscidés, tipulidés) et de petits coléoptères (Shiel *et al.*, 1991 ; Taake, 1992 ; Beck 1994-95). En hiver, les oreillards se déplacent régulièrement et adoptent alors un régime opportuniste en consommant les espèces présentes dans les espaces environnant les sites d'hibernation telles que des mouches ou des araignées (Motte & Libois, à paraître).

Les colonies se rencontrent dans les arbres creux, notamment dans les fissures étroites que présentent certains troncs (Pénicaud, 2000), mais également dans les charpentes et les linteaux de certaines bâtisses, sous les ponts, etc. L'espèce utilise assez rapidement certains gîtes artificiels. Les groupes rassemblent en moyenne une vingtaine d'individus des deux sexes et leur composition semble assez stable dans le temps (Burland *et al.*, 1999, 2000). Contrairement aux mâles, les femelles semblent évoluer dans un périmètre assez restreint autour du gîte de reproduction, de l'ordre du kilomètre (Entwistle *et al.*, 1996) et principalement en milieu forestier.

En automne, les vols nuptiaux et les accouplements ont régulièrement lieu à l'entrée des cavités souterraines. Toutefois, peu d'individus hibernent en milieu souterrain même si lorsque la température s'abaisse, leur nombre augmente sensiblement.

→ Taille moyenne, longueur d'avant-bras comprise entre 34 et 42 mm

→ Grandes oreilles atteignant près des deux-tiers de la longueur du corps et comportant de nombreux replis

→ Pelage brun-roux sur le dos, crème sur le ventre

→ Se distingue de l'Oreillard gris par sa taille plus faible, les détails de la face, la longueur du pouce  $\geq$  5,8 mm, la largeur du tragus  $\leq$  à 5,5 mm et le pénis étroit et pointu chez les mâles

→ Ailes larges

→ Poids : 4,6 à 11,3 g

## Identification

**Toute la Normandie : commun.**



Groupe  
Mammalogique  
Normand

Extrait de l'ouvrage

GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (2004) – Mammifères sauvages de Normandie : statut et répartition. 2<sup>ème</sup> ed, Groupe Mammalogique Normand, Condé-sur-Noireau, 306 p.